
Instruments pour le mesurage continu de CO et NO_x
dans les émissions de sources fixes.

Partie 3: Format du rapport d'essai

Instruments for continuous measurement
of CO, NO_x in stationary source emissions.

Part 3: Test report format



Sommaire

Avant-propos.....	4
1 Introduction.....	5
2 Méthode d'essais.....	5
3 Rapport.....	6
3.1 Nom et adresse du ou des laboratoire(s) d'essais	6
3.2 Lieu où les essais sont réalisés.....	6
3.3 Nom et adresse du fabricant.....	6
3.4 Nom et adresse du demandeur	6
3.5 Identification du type testé.....	7
3.6 Composition du type testé.....	7
3.7 Examen visuel et technique	8
3.8 Conclusion des essais.....	9
3.9 Exposé bref de la conclusion générale afin de statuer sur la conformité des échantillons testés aux exigences de la présente Recommandation	10
3.10 Personne(s) responsable(s) des essais.....	10

Avant-propos

L'Organisation Internationale de Métrologie Légale (OIML) est une organisation intergouvernementale mondiale dont l'objectif principal est d'harmoniser les réglementations et contrôles métrologiques mis en œuvre par les services nationaux de métrologie, ou organismes apparentés, de ses Etats Membres. Les principales catégories de publication de l'OIML sont :

- **Les Recommandations Internationales (OIML R)**, qui sont des modèles de réglementations fixant les caractéristiques métrologiques d'instruments de mesure et les méthodes et moyens de contrôle de leur conformité ; les États Membres de l'OIML doivent, dans la mesure du possible, mettre en application ces Recommandations ;
- **Les Documents Internationaux (OIML D)**, qui sont de nature informative et destinés à harmoniser et à améliorer le travail dans le domaine de la métrologie légale ;
- **Les Guides Internationaux (OIML G)**, qui sont également de nature informative et qui sont destinés à donner des directives pour la mise en application à la métrologie légale de certaines exigences ; et
- **Les Publications de Base Internationales (OIML B)**, qui définissent les règles de fonctionnement des différentes structures et systèmes OIML.

Les projets de Recommandations, Documents et Guides OIML sont élaborés par des Groupes de Projets reliés aux Comités Techniques ou Sous-Comités Techniques composés de représentants d'États Membres de l'OIML. Certaines institutions internationales et régionales y participent également à titre consultatif. Des accords de coopération ont été conclus entre l'OIML et certaines institutions, telles que l'ISO et la CEI, pour éviter des prescriptions contradictoires. En conséquence, les fabricants et utilisateurs d'instruments de mesure, les laboratoires d'essais, etc. peuvent appliquer simultanément les publications OIML et celles d'autres institutions.

Les Recommandations Internationales, Documents et Guides sont publiés en français (F) et en anglais (E) et sont révisés périodiquement.

De plus, l'OIML publie ou participe à la publication de Vocabulaires (**OIML V**) et mandate périodiquement des experts en métrologie légale pour rédiger des Rapports d'Expert (**OIML E**). Les Rapports d'Expert sont destinés à fournir des informations et conseils, et reflètent uniquement le point de vue de leur auteur, en dehors de toute participation d'un Comité Technique ou d'un Sous-Comité Technique, ou encore de celle du CIML. Ainsi, ils ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'OIML.

Cette publication - référence OIML R 144-3:2013 (F) – a été élaborée par le Sous-Comité Technique TC 16/SC 1/p 1 *Pollution de l'air*. Elle a été approuvée pour publication finale par le Comité International de Métrologie Légale lors de la 48^{ème} réunion à Ho Chi Minh Ville, au Viet Nam, en octobre 2013 et sera soumise à la Conférence Internationale de Métrologie Légale en 2016 pour sanction formelle. OIML R 144 est publiée en 3 parties : Partie 1 : Exigences métrologiques et techniques, Partie 2 : Essais métrologiques et de performance et Partie 3 : Format de rapport d'essais.

Les Publications de l'OIML peuvent être téléchargées depuis le site internet de l'OIML sous la forme de fichiers PDF. Des informations complémentaires sur les Publications OIML peuvent être obtenues au siège de l'Organisation :

Bureau International de Métrologie Légale :

11, rue Turgot - 75009 Paris - France
Téléphone : +33 1 48 78 12 82
Fax : +33 1 42 82 17 27
E-mail : biml@oiml.org
Internet : www.oiml.org

Instruments pour le mesurage continu de CO, NO_x
dans les émissions de source fixe
Partie 3 – Format du rapport d’essai

1 Introduction

Ce *Format de rapport d’essais* présente, dans un format standardisé, les résultats des différents examens et essais auxquels un type de système d’analyse des gaz doit être soumis en vue de son approbation.

Dans le cadre du Système de Certificats OIML pour les Instruments de Mesure, l’utilisation de ce *format de rapport d’essais* est obligatoire.

2 Méthode d’essais

Lorsque la présente Recommandation indique un nombre d’essais recommandé, ou une valeur d’essais recommandée, ce nombre et cette valeur doivent être utilisés dans le cadre du système de certificats OIML.

Le rapport d’essais doit indiquer quels moyens d’essais ont été utilisés. Lorsque les moyens d’essais ne sont pas conformes à la présente Recommandation, leurs caractéristiques technique et métrologique nécessaires doivent être fournies.

Lorsque la présente Recommandation offre une alternative, la garantie de ses exigences doit être indiquée. Tout argumentaire ou résultat d’essais nécessaire pour démontrer l’équivalence des résultats doit être fourni.

Tout problème (default à solutionner) observé lors des essais doit être mentionné.

Toute information utile relative aux conditions d’essais (température ambiante, humidité, etc.) doit être indiquée.

3 Rapport

3.1 Nom et adresse du ou des laboratoire(s) d'essais

3.2 Lieu où les essais sont réalisés (si différent de l'adresse du ou des laboratoire(s) d'essais)

3.3 Nom et adresse du fabricant

3.4 Nom et adresse du demandeur (si différent de ceux du fabricant)

3.5 Identification du type testé

Nom

commercial :

N° de modèle :

N° de série :

Description brève (Si nécessaire, inclure les références aux diagrammes et aux inscriptions)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.6 Composition du type testé

(Les composants principaux du système d'analyse des gaz sont à lister. Si le composant est acheté, son nom, modèle, n. de série et fabricant sont à spécifier) :

Composant	Fabricant	Modèle	N. de série

3.7 Examen visuel et technique

Référence à la R 144-1:2013	Exigences indiquées dans le manuel d'utilisation	Résultats obtenus	Conforme aux exigences (oui/non)	Commentaires
Unité de mesure 4.1				
Etendue de mesure 4.2				
Temps de réponse 4.6				
Temps de chauffe 4.7				
Débitmètre du système d'amenée des gaz 5.1.6				
Dispositif indicateur	5.2.1			
	5.2.2			
	5.2.3			
Dispositif d'impression 5.3				
Dispositif informatique 5.4				
Système d'alarme	5.5.1			
	5.5.2			
	5.5.3			
Dispositif d'ajustage	5.6.1			
	5.6.2			
	5.6.3			
	5.6.4			
Sécurité de fonctionnement de l'analyseur de gaz	5.7.1			
	5.7.2			
Inscriptions / marquages 5.8				

Des commentaires peuvent être fournis séparément si nécessaire.

3.8 Conclusion des essais

Référence aux autres parties de la présente Recommandation OIML	Exigences indiquées dans le manuel d'utilisation	Résultats obtenus	Conforme aux exigences (oui/non)	Commentaires
Erreur intrinsèque R 144-1, 4.3.1 R 144-2, 1.2				
Répétabilité R 144-1, 4.4 R 144-2, 1.4				
Sensibilité croisée R 144-1, 4.5.2 R 144-2, 1.10				
Dérive R 144-1, 4.8 R 144-2, 1.3				
Facteurs d'influence physiques – R 144-1, 4.5.1				
Tension d'alimentation AC R 144-2, 1.9				
Température R 144-2, 1.5 R 144-2, 1.6				
Humidité R 144-2, 1.7				
Pression R 144-2, 1.8				
Fréquence d'alimentation R 144-2, 1.9				
Tension d'alimentation DC R 144-2, 1.9				
Perturbations – R 144-1, 4.5.4				
Vibrations mécaniques R 144-2, 1.11.1				
Chocs mécaniques R 144-2, 1.11.2				
Courte réduction de l'alimentation R 144-2, 1.12				
Salves de tension sur l'alimentation principale R 144-2, 1.13				
Décharges électrostatiques R 144-2, 1.16				
Champs électromagnétiques aux fréquences radio électriques R 144-2, 1.17				

Des commentaires peuvent être fournis séparément si nécessaire.

3.9 Exposé bref de la conclusion générale afin de statuer sur la conformité des échantillons testés aux exigences de la présente Recommandation

3.10 Personne(s) responsable(s) des essais

Nom :

Titre :

Signature :

Date :

Nom :

Titre :

Signature :

Date :

Nom :

Titre :

Signature :

Date :

Nom :

Titre :

Signature :

Date :
